



Assemblée générale

Distr. générale
6 novembre 2020
Français
Original : anglais

Soixante-quatrième session
Point 120 c) de l'ordre du jour

Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations : confirmation de la nomination de membres du Comité des placements

Rapport de la Cinquième Commission

Rapporteur : M. Tsu Tang Terrence **Teo** (Singapour)

1. À sa 2^e séance plénière, le 18 septembre 2020, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixante-quatrième session la question intitulée « Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations : confirmation de la nomination de membres du Comité des placements » et de la renvoyer à la Cinquième Commission.
2. À sa 5^e séance, le 6 novembre 2020, la Cinquième Commission était saisie des documents suivants :
 - a) Note du Secrétaire général concernant les sièges qui deviendront vacants au Comité des placements en raison de l'expiration du mandat d'un de ses membres le 31 décembre 2020, ainsi que trois nominations reportées de la soixante-quatrième session ([A/75/103](#)) ;
 - b) Note du Secrétaire général dans laquelle, en application des dispositions de l'article 20 des Statuts, Règlements et système d'ajustement des pensions de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, le Secrétaire général, après avoir consulté le Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, a proposé à l'Assemblée générale de confirmer la nomination de quatre membres ordinaires du Comité des placements pour un mandat de trois ans et, conformément à la pratique établie, la reconduction du mandat d'un membre ad hoc du Comité des placements pour un mandat d'un an ainsi que la nomination d'un membre à la présidence du Comité des placements à compter du 1^{er} janvier 2021 ([A/C.5/75/6](#)).
3. À la même séance, la Commission a décidé, par acclamation, de recommander à l'Assemblée générale de confirmer la nomination de Yasir O. Al-Rumayyan (Arabie saoudite), Sarah Omotunde Alade (Nigéria), Natalia Khanjenkova (Fédération de Russie) et Patricia Parise (Argentine) comme membres ordinaires du Comité des



placements, pour un mandat de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2021 et celle de Michael Klein (États-Unis d'Amérique) comme Président du Comité des placements à compter du 1^{er} janvier 2021. Elle a également décidé, par acclamation, de recommander à l'Assemblée générale de confirmer la reconduction du mandat de Macky Tall (Mali) comme membre ad hoc du Comité des placements pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2021 (voir par. 4).

Recommandation de la Cinquième Commission

4. La Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale de faire ce qui suit :

a) Confirmer la nomination par le Secrétaire général des personnes dont le nom figure ci-après comme membres ordinaires du Comité des placements pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2021 :

Yasir O. Al-Rumayyan (Arabie saoudite)

Sarah Omotunde Alade (Nigéria)

Natalia Khanjenkova (Fédération de Russie)

Patricia Parise (Argentine)

b) Confirmer la nomination par le Secrétaire général de Michael Klein (États-Unis) comme Président du Comité des investissements à compter du 1^{er} janvier 2021 ;

c) Confirmer la reconduction par le Secrétaire général du mandat de Macky Tall (Mali) comme membre ad hoc du Comité des placements pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2021.
